



La lettre de Minerve est éditée par
l'Association de l'Enseignement Militaire Supérieur,
Scientifique et Académique

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

«MINERVE EXISTE, RENCONTREZ LA!»

Au terme de ces six premiers mois de réforme de notre Association, Minerve est en état de marche : La gestion est en place, les conférences et les projets d'activité ont repris à un bon niveau, les études «ressources humaines» (notamment les parrainages) se précisent, la communication – site, forum, messagerie, plaquette et publications – est ouverte, la recherche de nouvelles bonnes volontés pour aider ou relever l'équipe de démarrage commence à donner des fruits, ...

Alors, rien ne manque à vos responsables pour être satisfaits? Si: **VOUS!**

Chers adhérents, il vous faut maintenant faire vivre Minerve et progresser à votre profit, car il nous faut connaître vos vrais besoins et vos attentes: nous ne pouvons pas les deviner, malgré toute notre bonne volonté, notre imagination et notre expérience. Sans un dialogue avec vous, sans vos questions, vos propositions et aussi vos objections, sans vos exigences critiques, nous sommes en quelque sorte aveugles et sourds .

La petite équipe, bureau et conseil d'administration, associé à un noyau de fidèles et de sympathisants y est toute disposée: venez nous voir, écrivez nous et **SURTOUT UTILISEZ NOTRE SITE, NOTRE FORUM ET NOS MESSAGERIES** et participez aux contacts, assemblées, conférences et prochains colloques, ils sont conçus pour vous! Si vous ne pouvez pas participer aux activités actuelles, surtout si – parmi les plus jeunes – vous êtes en activité de service ou de profession, dites-nous ce que vous attendriez de Minerve.

Parlez en autour de vous **ET RÉAGISSEZ !**

Contrôleur général J.-C. ROQUEPLO

MINERVE VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOËL

Nouvelles de l'EMSST

Le mois de décembre correspond à la traditionnelle période des résultats du concours du CID et à l'orientation d'une partie des lauréats vers des formations EMSST.

Cette année 100 officiers, dont 6 commissaires, ont réussi le concours.

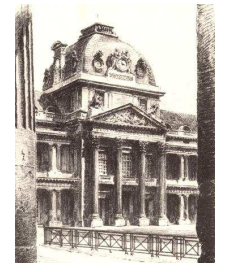
Parmi les 94 officiers hors commissariat 37 seront orientés vers une scolarité.

La répartition par filière est la suivante:

Sciences de l'ingénieur: 22 postes offerts

Sciences de l'homme: 9 postes offerts

Langues et relations internationales: 6 postes offerts (dont 4 postes au titre de la formation linguistes).



Le processus d'orientation comporte pour tous les officiers lauréats des entretiens individuels avec les officiers gestionnaires de la DRHAT (bureau état-major) et pour les officiers identifiés dans le vivier EMSST des entretiens avec les officiers chefs de filière de l'EMSST. Ce dialogue itératif vise à pourvoir aux besoins exprimés par l'armée de terre et tient compte du profil et des vœux exprimés par les lauréats. Les entretiens sont complétés par une série de tests spécifiques aux scolarités éventuelles.

À l'issue de cette phase, les formations que suivront les officiers admis à l'EMS2 par décision du chef d'état-major de l'armée de terre seront arrêtées par le général directeur des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT), selon les propositions de la commission d'orientation de scolarité qu'il préside. Elle est composée de représentants de l'inspection de l'armée de terre (IAT), des bureaux de gestions de la DRHAT et de représentants du commissariat pour l'orientation des commissaires et des représentants de l'EMSST.

Dès le début de l'année 2010 et après détermination de la scolarité par l'EMSST les remises à niveau débuteront pour les officiers retenus. Ils suivront pour la plupart le cours supérieur d'état-major (CSEM) en 2010-2011, puis le collège interarmées de défense (CID) en 2011-2012 avant d'entamer leur formation spécialisée à l'EMSST à partir de la rentrée 2012.

Colonel TOURAILLES

L'IRSEM: un nouvel outil pour construire une nouvelle pensée stratégique

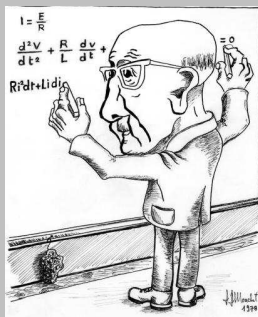
Mis en perspective par le *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale*, s'inscrivant dans un processus en adéquation avec la «mission Bauer», le tout nouvel **Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM)** a inauguré, le 5 octobre, ses activités par une journée de réflexion sur «les Nouveaux défis de la pensée stratégique».

Cet institut est né de la fusion de différents centres d'étude et de recherche (CEREM, C2SD, CEHD...). Parallèlement sera également inauguré le Centre de Documentation de l'École Militaire (CDEM) qui mettra à la disposition des chercheurs et lecteurs plus de 300.000 ouvrages. Cette nouvelle organisation de la recherche sur la pensée stratégique vise, notamment, à favoriser et développer les relations entre spécialistes civils et militaires.

L'IRSEM fort de 50 personnels dont plus de 35 chercheurs, deviendra l'expert en matière de prospective stratégique du ministère de la Défense, favorisera l'émergence d'une relève française en matière d'études et contribuera au rayonnement et à la diffusion de la pensée stratégique en France et à l'international. Il sera un pool de soutien de l'enseignement militaire supérieur.

Dans ce cadre l'IHEDN et le CHEAR devraient être fusionnés ainsi que les Instituts traitant de la sécurité intérieure.

NB: L'IRSEM qui a commencé à diffuser ses publications (*lettre de l'IRSEM, portraits...*) organise aussi différentes manifestations. L'ensemble est consultable sur le site du C2SD en attendant l'ouverture de son site propre.



L'INGÉNIEUR GÉNÉRAL SABATIER

Jusqu'à la promotion «*Terre d'Afrique*» (57-59) les officiers sortant de Saint-Cyr n'avaient pas d'équivalence de diplôme universitaire. La formation à Cyr ne favorisait guère les études universitaires et les premières années passées par les jeunes officiers soit en Indochine soit en Algérie, n'étaient pas propices aux études supérieures. Et pourtant le besoin en officiers «scientifiques» devenait croissant. La voie vers l'enseignement militaire supérieur scientifique était donc tracée sous réserve de s'en ouvrir les portes, c'est-à-dire de se recycler en passant par la faculté des sciences afin d'obtenir le diplôme de «*Maths-Géné*».

Et c'est là que le génie de l'ingénieur général Sabatier faisait merveille puisque pendant des décennies, concrètement dès la création de l'EMSST (début 1947) à 1966, des centaines d'officiers réussissaient cet examen qui leur ouvrait la porte des grandes Écoles ou Facultés. Le taux de réussite était souvent supérieur à 90% grâce à un accompagnement sans faille de ce général qui marqua des générations. Minerve se doit de maintenir le souvenir de cet officier exceptionnel.

C'est l'objet de cet article complété par plusieurs informations qui seront disponibles sur le site de Minerve.

La première à paraître sur le site sera «*Les propos hors cours de l'ingénieur général Sabatier*». Celui-ci était certes un scientifique, un remarquable professeur mais c'était aussi, et peut-être surtout, un homme de réflexion et de bon sens. Vous découvrirez, y compris ceux qui l'ont «*pratiqué*», l'actualité de ces propos écrits il y a, pour la plupart, près de 50 ans. J'ajoute aussi l'exceptionnel «*Ordre du jour du CEMAT*» rédigé au décès de cet officier. Vous trouverez, ultérieurement, une biographie, pas facile à rédiger tant cet officier fut «multiple». J'en donne quelques éléments uniquement liés à l'aspect strictement militaire: né 1896, engagé dans l'artillerie en avril 1915, nommé sous-lieutenant en 1916, chef d'escadron en 1937, fait prisonnier en juin 40, affecté au service des Matériels (artillerie) en 41, puis dans le Service du Matériel en novembre 44. Il est nommé lieutenant-colonel et affecté à la STA à la création de cet organisme (1/04/1945), il y restera jusqu'à sa retraite comme ingénieur général en juin 1952 puis, sous diverses formes, pratiquement jusqu'à la fin de sa vie en 1986, date à laquelle le général d'armée Schmitt, alors CEMAT, signera un ordre du jour qui lui rend justement hommage. Il a été deux fois cité, résistant et commandeur de la Légion d'honneur

*Le général JN SORRET,
dernier officier, élève du «SAB»,
à avoir été reçu à MPC*

APERÇU FACTUEL DE LA LPM 2009-2014

La loi n° 2009-928 du 29 juillet 2009 relative à la programmation militaire pour les années 2009 à 2014 et portant diverses dispositions concernant la défense est la transcription législative directe du Livre blanc.

Une LPM originale...

La LPM 09-14 est une loi "tous programmes tous titres (hors pensions)". En rupture avec les errements antérieurs, la totalité des crédits hors pensions consacrés à la Défense sont programmés, y compris une provision pour le financement des opérations extérieures.

En outre, le texte sera révisé en 2012, ce qui devrait aboutir à une **nouvelle LPM 2013-2018**. Cette révision coïncide avec celle du Livre blanc.

... qui contraint les armées...

La LPM fixe une **enveloppe globale de 377 Md€** d'ici à 2020. Ce plafond signifie que l'équilibre opérationnel ne pourra être financé sans réorganisation.

En conséquence, la LPM impose **les réductions nettes d'effectifs par années** pour la mission Défense. Au final, l'effectif global de l'armée de Terre s'établira à 131.000 civils et militaires (*force terrestre* et autres militaires de l'armée de Terre).

Un **nouveau contrat opérationnel** est fixé aux forces terrestres qui impose un **format de la composante terrestre** de 88 000 personnes organisée en 8 brigades interarmes, 3 brigades spécialisées et la brigade des forces spéciales, ainsi que les moyens d'appui.

... tout en s'attachant à préserver leur efficacité.

La LPM n'exclut pas l'implication de la France dans une guerre entre États. En conséquence, l'accent sur la remise à niveau des moyens de combat, en particulier des moyens terrestres durant 2009-2014 est annoncé.

Au total, la LPM programme **186 Md€ sur la période 2009-2014 pour la mission Défense**, dont 102 Md€ pour les équipements et une moyenne annuelle de 1,87 Md€ pour financer **l'activité et l'entraînement**.

Des crédits supplémentaires seront ouverts en cas de hausse durable des carburants opérationnels et les surcoûts par rapport à la provision des opérations extérieures seront financés par la réserve de précaution interministérielle.

En conclusion, la LPM met en place les mécanismes visant à garantir que les réformes ambitieuses en termes de format et de fonctionnement imposées aux armées amélioreront *in fine* la capacité opérationnelle des forces.

Lcl PINGEON

NDLR: Une version plus développée figure sur le site. Elle sera suivie, dans la prochaine parution, d'une analyse plus fine des programmes de l'Armée de terre.

CARNET ROSE

Heureux événements au sein de l'EMSST:

- Le chef d'escadrons et Madame Eric COLIN, mariés au mois de septembre 2009, ont eu un petit garçon, Sacha, né au mois d'octobre.
- Le chef d'escadrons et Madame Thomas JACQUINET ont eu leur premier enfant, une petite Manon, née le 27 octobre 2009.
- Le chef de bataillon et Madame Grégoire BONNICHON ont eu un quatrième enfant, la petite Pauline, née le 4 octobre 2009.

Evènements:

Conférences Minerve: le jeudi **17 décembre** par Hervé SERIEYX «*Confiance, mode d'emploi*» à l'Amphi FOCH

Prévues pour 2010: retenez les 3 dates suivantes: **11 février, 15 avril, 20 mai**

Exposition: L'Afghanistan et nous **jusqu'au 26 février** au musée de l'armée. En consultant le site: www.invalides.org vous aurez les autres manifestations dont les très intéressantes rencontres historiques. Vous y trouverez aussi un programme musical très ouvert.

Le général d'armée Irastorza vient de publier la lettre d'information n° 1 du CEMAT à *destination des Associations*. Elle est disponible sur le site de l'armée de terre.

Adresses et numéros utiles

Comment venir:

Ecole Militaire - 1 Place Joffre – 75 007 – PARIS -
Bâtiment 003 – 2° étage

Où écrire: CESAT/EMSST/Secrétariat - 1 Place Joffre –
75 007 - PARIS

Téléphones: 01 44 42 42 72 ou 51 29 ou 51 36 - **Fax /**

Tél / répondeur: 01 44 42 50 45

ou par PNIA: 821 753 suivi du n° de poste

e-mail: minerve@minerve-asso.fr

Site net: <http://www.minerve-asso.fr>

Permanence: Tous les jeudis, au siège de Minerve, de 9 à 12 heures

N'oubliez pas que c'est la dernière ligne droite pour acquitter votre cotisation !!!!